

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 mai 2011

Alain Cordesse réélu président de l'Usgeres

Le 26 mai 2011, Alain Cordesse a été réélu à la présidence de l'Usgeres (Union de Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Economie sociale) à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration de l'Union. Il entame ainsi son quatrième mandat depuis sa prise de fonction en 2005.

Alain Cordesse est Secrétaire national à l'économie sociale au sein de la Ligue de l'enseignement ainsi que Vice-président du Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale (Ceges) et Vice-président du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS).

Son dernier mandat a notamment été marqué par la signature, en juillet 2010, d'un accord sur la prévention des risques professionnels dont le stress au travail dans l'économie sociale, et, en janvier 2011, d'un accord sur les parcours d'évolution professionnelle. L'Usgeres a, en outre, ces dernières années, développé son positionnement institutionnel auprès des pouvoirs publics, des médias et de l'ensemble des partenaires sociaux nationaux et territoriaux.

Pour ce quatrième mandat, Alain Cordesse a fixé les objectifs suivants au Conseil d'administration de l'Union :

- **Poursuivre la négociation d'accords multiprofessionnels dans l'économie sociale en fonction de l'agenda social** (deux accords sont en attente de signature sur la formation des dirigeants bénévoles et l'égalité et la prévention des discriminations)
- **Poursuivre les actions liées à la qualité de l'emploi** dans l'économie sociale, notamment dans les territoires (promotion de l'égalité, prévention et santé au travail et notamment des risques psychosociaux, formation à la fonction employeurs, portail de l'emploi dans l'économie sociale à l'horizon 2012).

Il souhaite également que ce nouveau mandat soit marqué par une **avancée significative sur la question de la représentativité des employeurs de l'économie sociale dans les instances du dialogue social national**. En effet, l'Usgeres a formulé une demande de représentativité au plan national dans trois instances du dialogue social (la Commission nationale de la négociation collective, le Conseil supérieur de la prud'homie, le Conseil d'administration de l'Agence nationale de l'amélioration des conditions de travail) et attend un arbitrage par le Conseil d'État suite à une requête déposée le 17 février 2010.

« Alors que les entreprises sociales sont dans l'air du temps, que l'économie sociale est considérée comme un secteur accélérateur de croissance économique, ses employeurs ont toute légitimité pour contribuer à leur juste place aux évolutions du droit du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle » souligne Alain Cordesse.

Le président de l'Usgeres pourra s'appuyer sur un Bureau et une équipe soudés, dynamiques et motivés pour atteindre ces objectifs.

USGERES - Créée en 1994 et présidée par Alain Cordesse, l'Union des Syndicats et Groupements d'Employeurs Représentatifs dans l'Économie Sociale (USGERES) regroupe 26 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 12 branches professionnelles. Avec plus de 770 000 salariés et 60 000 employeurs, soit 75% des employeurs fédérés, l'USGERES est aujourd'hui la seule organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale.